

Editorial

Déconfinement en téléchargement

Le terme dont très peu connaissait l'existence est bien entré dans le langage de plusieurs milliers de personnes à travers la planète. Lâchons le mot : déconfinement. Lequel, antinomie du confinement, n'est que le corollaire du coronavirus qui s'est imposé à nous d'une manière implacable. Voilà des mois que nous avons plus ou moins appris à vivre avec. Le confinement nous a imposé l'isolement rassemblant peu ou prou à la réclusion. Tout dépend du lieu où se trouvait à l'heure où cela a été décidé. Nombreux, loin de leurs familles, ont été bien contraints, à leur corps défendant, de ne plus bouger de l'endroit où ils se trouvaient au moment de la décision prise à des échelons divers. Le tout était de chercher à tout prix à briser cette chaîne de Covid-19 dont personne n'avait entendu parler auparavant et d'en atténuer les effets néfastes. De la Chine à la France en passant par l'Italie, l'Espagne, les États-Unis... La chaîne s'étant ramifiée, cela est parvenu en Afrique. Trop proche de nous. Le monde était véritablement en émoi ! La peur au ventre. N'étant nullement un refuge, presque la terre entière tremblait. Un pan entier de la population mondiale a été secoué par cette crise sanitaire sans précédent avec des victimes à la pelle. Le confinement ainsi décidé a permis d'en limiter la détresse. Voilà que la tempête a été quelque peu maîtrisée à certains coins de deux hémisphères du globe terrestre. Certains pays n'en ont entendu que parler tel le Vietnam et tout comme le Venezuela. Des peinars ! Voici arrivé le déconfinement progressif. Chez nous, une seule partie de la ville a été confinée : la Gombé qu'on se prépare à déconfiner dès ce lundi et un programme est élaboré pour ce faire par l'autorité. A tout prendre, rien ne sera plus comme avant, entend-on ici et là. L'essentiel est qu'on nous ouvre seulement les portes. Sans oublier à observer (encore et toujours) les gestes barrières auxquels nous avons commencé à nous habituer pour que cette vague ne revienne plus pour finalement nous engloutir. A pas lents nous y allons ! Donc le déconfinement est bel et bien en téléchargement pour qu'enfin nous retrouvions nos habitudes. Pas toujours mauvaises...

Bona MASANU

E-Journal KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité

6^{ème} année - Série B - n°0047 du samedi 27 juin 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU

Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa - youtube : télétempslibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020) - www.e-journal.info

Déconfinement progressif de la Gombe ce lundi



Coalition FCC -CACH rupture en vue ?

Udps : pouvoir ou opposition ?

Sommaire

Nation La présidence de la CENI divise les églises

Mes gens JC Vuemba, chef du parti, député provincial et notable de Kasangulu

Société Matadi Kibala, un marché anarchique sur la chaussée

Melody Yves Luambo Emongo parle de Franco et de l'Ok Jazz nouvelle vague

People Michael Jackson, 11 ans dans l'au-delà

Brin d'histoire Indépendance cha cha

Camet noir Décès de Mfumu Fylla : Enorme perte pour la culture de deux Congo

Poster Ngjama Makanda Werrason, figure emblématique du clan Wenge



Avec M-PESA votre argent est en sécurité et toujours disponible pour vos paiements.



Scènes de violences/Manifestation contre les trois propositions de lois Minaku

Félix Tshisekedi comprend la colère du peuple

Deux journées de violences à Kinshasa. Partis des abords du Palais du peuple, les manifestants contre les lois Minaku et Sakata, les manifestants à bord des motos (wewa) se sont déportés vers quelques coins de la capitale en saccageant notamment un espace public, propriété de l'ancien gouverneur de la ville André Kimbuta et le domicile de Jean-Marie Kasamba (Télé 50), des proches de l'ex-chef de l'État. Le président de la République, Félix Tshisekedi, est sorti de son silence après deux journées des manifestations pour



protester contre les trois propositions des lois portant sur la réforme judiciaire initiées par l'ex-président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku et son collègue Gary Sakata. A travers un communiqué de cabinet intérimaire,

Eberande Kolongele, Félix Tshisekedi dit comprendre la colère du peuple, laquelle traduit l'attachement de ce dernier à un véritable État de droit. Le chef de l'État a demandé aux forces de l'ordre de prendre toutes les dispositions pour

prévenir et contenir, en cette période d'état d'urgence, ce genre de manifestation. Il rappelle à la classe politique congolaise, toutes tendances confondues, sa responsabilité de ne pouvoir entreprendre, surtout pendant cette période d'état d'urgence, que des initiatives tendant à privilégier la paix sociale.

Tout en respectant le droit constitutionnel de manifester, le chef de l'État condamne avec véhémence les violences perpétrées ce jour contre les personnes et leurs biens.

EJK



Henri Thomas Lokondo exige à Aubin Minaku de retirer ces propositions de lois

"Proposer des lois à l'Assemblée nationale, c'est notre travail étant députés, mais lorsque ces mêmes lois font des dégâts dans le pays elles n'auront pas la bénédiction de Dieu car sa population est contre. Même l'article 219 de la constitution est violé. En plus, la loi peut passer et elles ne seront publiées qu'au nom du peuple pendant que ce même peuple n'en veut



pas ? La population est comme une femme malgré ces caprices, elle mérite toujours du respect, l'amour et de se faire sentir aimé. Un bon mari exécute toujours la volonté de sa femme. Retirer ces lois, ça ne sera pas une humiliation mais plutôt honoré sa propre conscience sinon ça serait une fraude constitutionnelle et intellectuelle".

Proposition de lois Minaku et Sakata/Mise au point du Synamac

Le Syndicat autonome des magistrats du Congo (Synamac) a, au cours d'une mise au point relative aux propositions des lois déposées au bureau de l'Assemblée nationale visant la réforme du pouvoir judiciaire en RDC, fustigé la démarche du Front commun pour le Congo (FCC). Après lecture minutieuse de ces trois propositions de lois, le Synamac note que celles-ci violent la Constitution en ce qu'elles dénaturent son exposé de motifs qui consacre la séparation nette des trois pouvoirs et qu'elles travestissent la portée des articles 81, 149, 151, et 152 et 220 de la Constitution



qui consacrent la justice. Fort des l'indépendance de observations relevées, le

Synamac est convaincu que ces propositions de loi tendent à étouffer l'indépendance de la justice en soumettant le ministère public sous le joug politique du ministre de la Justice et Garde des sceaux qui assurera son contrôle et sa direction. Le Synamac demande, par ailleurs, que ces propositions de loi soient retirées de la commission PAJ ou rejetées par l'Assemblée nationale qui est induite en erreur. Le Synamac se réserve la possibilité au cas où ces propositions de lois ne sont pas retirées ou rejetées, de saisir le chef de l'État par voie de pétition.

B.M.

Dans un tweet...

La commission des lois de l'exécutif n'a pas adopté les projets de lois Minaku et Sakata. Elle a jugé inopportun de les examiner dans le contexte politique actuel. (Vice-ministre de la Justice, Bernard Ntakaishe)

Manifestations à Kinshasa

«Les victimes d'actes de vandalisme seront indemnisées», promesse de Gilbert Kankonde

Après cette vague de manifestations à Kinshasa (mardi et mercredi) focalisées sur le périmètre du Palais du peuple et aux environs, le vice-Premier ministre de l'Intérieur et sécurité Gilbert Kankonde, a effectué une descente sur le terrain jeudi 25 juin 2020 pour constater les dégâts causés par certains Kinois lors des manifestations contre les propositions de loi initiées par Aubin Minaku et Garry Sakata sur la réforme de la justice. La première étape de la visite du membre du gouvernement accompagné notamment du commissaire général



adjoint chargé de la police administrative, le général Patience Yav, et du commissaire provincial de la police ville de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo, a été

le Palais du peuple. Sur place, une des grilles de l'entrée des officiels qui avait été endommagée, a été réparée. Juste après, Gilbert Kankonde et sa suite ont pris la direction de l'avenue Kabinda à Lingwala où la résidence de Jean-Marie Kassamba et un hôtel appartenant à André Kimbuta ont été attaqués par les manifestants. Tout en condamnant ces actes, Gilbert Kankonde a annoncé que des enquêtes sont déjà en cours pour mettre la main sur les auteurs de cette "barbarie" afin qu'ils

puissent répondre de leurs actes devant les juridictions compétentes.

"J'étais en contact permanent avec le commandant (de la police ndlr) pendant qu'il était en train de superviser les opérations. Je lui ai donné des consignes précises, je lui ai dit que tous ceux qui s'attaquent à des biens privés sont des bandits, sont des voyous, des criminels qu'il faut appréhender afin qu'ils puissent répondre de leurs actes. Il y a quelques uns qui sont déjà aux arrêts, d'autres ne le sont pas encore. Il y a des images qui existent, il y a des enquêtes qui sont lancées, qui se poursuivent de sorte à ce que toutes ces personnes soient identifiées, appréhendées et traduites devant les juridictions nationales. C'est intolérable", a déclaré Gilbert Kankonde devant la presse présente lors de sa visite d'inspection et de compassion.

EJK/JL



Dernière minute

La 37e réunion du conseil des ministres de ce vendredi 26 juin 2020 présidée par le chef de l'État Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo s'est terminée en queue de poisson, selon une source proche du gouvernement. Les 3 propositions de loi sur la réforme de la

justice, initiée par les députés nationaux Aubin Minaku et Garry Sakata qui seraient la cause. En effet, au cours de ce conseil des ministres, à en croire cette source, il a été découvert que le vice-Premier ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Célestin

Tunda Ya Kasende, avait déjà transmis l'avis du gouvernement sur ces propositions depuis le 18 juin dernier. "Sauf que c'était à l'insu du gouvernement", renchérit-elle. Cette situation a rendu furieux le chef de l'État qui a eu des mots durs vis-à-vis du ministre Tunda

qui n'a pu se défendre. Ce qui a occasionné cette fin inattendue. Pour rappel, ces 3 propositions de lois initiées par les députés FCC sont à la base des mouvements de protestation observés mercredi dernier dans certaines villes du pays.

Proposition de lois pour une réforme judiciaire

40 manifestants interpellés, 18 blessés dont 15 policiers

Les propositions de loi initiées par Aubin Minaku et Garry Sakata défraie encore la chronique en cette fin de semaine. Jean-Pierre Bemba, Moïse Katumbi, Adolphe Muzito et Martin Fayulu s'y opposent également. Pour eux, il s'agit d'une manœuvre de confiscation des pouvoirs des procureurs de la République engagée par le Front commun pour le Congo (FCC). Ils considèrent que cela viserait « en réalité à récupérer illégitimement et illégalement ceux perdus lors des élections chaotiques de décembre 2018 et à couvrir les délits et crimes perpétrés durant 18 ans ». De son côté, le parti Envol estime que ces



Le député Aubin Minaku par qui les manifestations sont arrivées

propositions violent des articles 152 et 220 de la constitution dans le sens où elles « portent atteinte à l'indépendance du pouvoir

judiciaire en instaurant un régime disciplinaire des magistrats aux mains du ministère de la justice ». L'UDPS a également lâché

ses chevaux. Réunie en séance extraordinaire le dimanche 21 juin sous la présidence de Jean-Marc Kabund, l'UDPS juge ces propositions « inopportunes » et « inconstitutionnelles ». « Au regard de la gravité de la situation, prenant l'opinion à témoin, l'UDPS qui a consacré près quarante ans de lutte pour l'avènement d'un véritable État de droit en République démocratique du Congo, invite le FCC à retirer ses trois propositions de lois, jugées inopportunes et inconstitutionnelles tendant à violer le principe de l'indépendance de la magistrature », dit le communiqué de l'UDPS publié lundi.

B.M.

Adam Bombole contre l'idée d'indemniser les victimes des actes de vandalisme

L'acteur politique congolais Adam Bombole désapprouve la proposition du vice-premier ministre, ministre de l'Intérieur et Sécurité, Gilbert Kankonde, au sujet de l'indemnisation des victimes des actes de vandalisme, causés par ceux qui protestaient contre les propositions de lois initiées par les députés Aubin Minaku et Garry Sakata sur la réforme de la justice. Dans un message publié sur son compte twitter, il estime que l'État congolais n'est pas une société d'assurances à qui incombent les indemnités de



dégâts causés par des revendications populaires. « L'État congolais n'est pas une société d'assurances à qui incombent les indemnités des sinistres et autres dégâts causés par des revendications populaires.

Cependant la République à l'obligation d'assurer équitablement la sécurité et la protection de tous les citoyens », a-t-il écrit. Le vice-premier ministre de l'intérieur et sécurité Gilbert Kankonde a, lors d'une descente effectuée

jeudi 25 juin sur terrain pour constater les dégâts causés par certains Kinois lors des manifestations du mercredi dernier contre les propositions de lois initiées par Aubin Minaku et Gary Sakata, invité toutes les victimes de ces actes de vandalisme à évaluer les préjudices qu'ils ont subis pour qu'elles soient indemnisées.

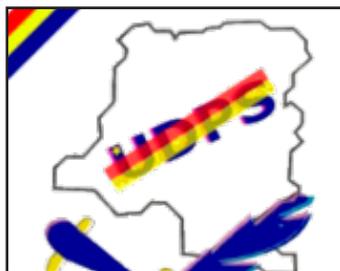
Le secrétaire permanent du PPRD Emmanuel Ramazani Shadary, le journaliste Jean Marie Kasamba, le sénateur André Kimbuta Yango... figurent parmi les victimes.

Lu pour vous par B.M. sur Actu7

UDPS : parti au pouvoir ou de l'opposition ?

Kinshasa s'est réveillé dans un état de quasi-insurrection avec le siège du Palais du Peuple pris d'assaut par quelques militants de l'UDPS, conducteurs de motos communément appelés Wewas, pour s'opposer aux propositions de lois initiées par les députés nationaux Minaku et Sakata.

Ayant barricadé les accès du Palais du peuple, ces militants ont investi les grandes artères à la recherche des députés membres du FCC qui se dirigeraient vers



l'hémicycle pour le vote de ces propositions de lois. Certains d'entre eux se sont livrés aux saccages de résidences et biens de quelques ténors du FCC mettant la ville en émoi. D'autres sont offusqués de cette manie de faire entendre leur voix dans la rue comme à l'époque où le parti était dans

l'opposition alors qu'il fait partie intégrante de la coalition au pouvoir. Ces ultras se conduisent comme des gardiens de la révolution islamique iranienne chargés de protéger le système de la République islamique ou des membres de la milice Imbonerakure affiliés au CNDD-FDD.

Chaque fois qu'une décision ou un événement ne les arrange pas, au lieu de recourir à des voies légales, ils investissent souvent la rue pour faire entendre exprimer leur désapprobation, de fois en désaccord avec la

ligne directrice du parti. Ces genres d'agissements de militants du parti au pouvoir menacent la démocratie à telle enseigne que les gens se posent la question de savoir si l'UDPS est au pouvoir ou à l'opposition. En effet, pour éviter des dérapages qui peuvent dégénérer, il est souhaitable que les dirigeants de cette formation politique prennent langue avec la base afin de préserver la paix sociale et les acquis de la démocratie.

Herman Bangi Bayo

Coalition FCC-Cach : rupture en vue ?

La lune de miel qui avait été fêtée tambour battant au début de l'alliance FCC-Cach laisserait-elle la place à une rupture qui se dessine peu à peu ? La question mérite d'être posée... L'actualité de ces dernières semaines accèderait cette thèse. Hier, la destitution programmée, côté FCC, du premier vice-président de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Kabund finalement réhabilité par le Conseil



d'État et tout récemment les manifestations de rue devant le Palais du peuple par une meute

des partisans de l'UDPS laissent croire que cette coalition va vers son éclatement. Des voix

s'élèvent notamment dans le camp des militants de cette formation politique pour dénoncer les termes des accords qui les lient. Tout s'est fragilisé entre les deux parties qui semblent s'épier guettant le moindre faux de l'autre pour lui asséner un coup d'estocade pour l'écarter de la voie. Une chose est sûre, les rapports n'étant plus au beau fixe entre les contractants. L'avenir nous le dira...

B.M.

Déconfinement progressif de la Gombe

Cette fois-ci c'est décidé ! Gombe rouvre ses portes. Mais pas toutes... Car l'autorité urbaine espère pouvoir voir comment cela se passe avant de prendre une ultime position. Voici le programme de ce déconfinement que tout le monde appelait de ses vœux...

Activités concernées	Préalables	Observations
- Ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Magasins ; • Banques ; • Entreprises de télécommunication ; • Sièges sociaux ; • Etablissements publics, services publics, administration publique ; • Sociétés commerciales et Industries ; • Rehaussement des effectifs dans les cabinets ministériels ; • Restaurants ; • Cafés. 	-Engagement des responsables des structures à : <ul style="list-style-type: none"> ❖ placer les barrières devant l'entrée de chaque magasin ; ❖ procéder à la désinfection des lieux avant ouverture ; ❖ procéder à la prise de température par thermo-flash devant l'entrée ; ❖ placer le dispositif de lavage des mains et application des gels hydro alcooliques devant l'entrée ; ❖ faire respecter les mesures barrières, le port obligatoire des masques, la distanciation physique ; ❖ réaménager les heures d'ouverture et de clôture ; ❖ Organiser le dispositif de nettoyage des magasins (après 17 h) ❖ Organiser le suivi de l'état de santé du personnel ; -Renforcement de la communication et de	- Levée des barrières à l'entrée de la commune de la Gombe ; <ul style="list-style-type: none"> - Pour les transports en commun : mesures strictes de distanciation et du port obligatoire des masques ; - Maintien de la fermeture du Marché Central et des commerces avoisinants (rayon 150 m) ; - Maintien de la fermeture des discothèques, bars, terrasses - Maintien de la fermeture des écoles, universités, instituts supérieurs ; - Maintien de la fermeture des Eglises, des stades ; - Maintien de la mesure sur l'organisation des deuils dans les salles ;

Lettre ouverte à Vital Kamerhe

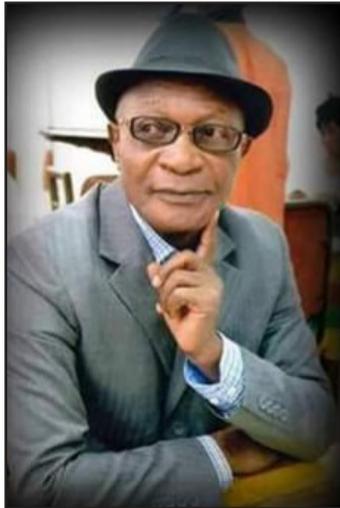
Cher Vital, J'ai le devoir d'ami et d'aîné de partager ta peine et d'exprimer ma compassion avec la plus profonde sincérité pour la dure épreuve que tu endures présentement, mais aussi d'apporter ma contribution en vue de tirer toutes les conséquences qui en découlent.

Les juges viennent de te condamner en première instance pour des faits qui ne sont qu'une des facettes de la vaste arène cosmique en toiles d'araignée.

En effet, la sélective justice des hommes, encore et toujours assumée, qui vient de rendre son verdict samedi 20 juin 2020, au nom d'un Etat de droit qui ne peut en être un dans un pays sous occupation, a étalé certes des imperfections inhérentes à la nature humaine, *mais elle a rendu une bonne, brève et sincère justice en ce qui te concerne.*

De ce fait, il convient de retenir qu'à travers l'historique procès sur la gestion des fonds alloués au programme d'urgence de 100 jours, *la colère, la fureur et la justice de Dieu ont fini par s'abattre sur toi, non pas pour détournements, corruption et blanchiment d'argent, qui ne sont que des épiphénomènes de tout un système régnant, mais pour avoir gravement trahi le Congo, les Congolais et la mémoire des millions de victimes de l'agression.*

Comme rappelé à travers les extraits de mon livre « Le Prix Nobel du génocide Cas de la Rd-Congo » (novembre 2017) ci-joints, je t'ai toujours dit que tu ne pouvais pas y échapper, pour avoir plutôt causé beaucoup de mal aux pauvres Congolais en « collaborant » de manière spectaculaire et excessive avec leurs bourreaux génocidaires.



Tu es parmi les tout premiers à avoir enfoncé Mzee Kabila et le Congo dans le trou de l'Accord de Lusaka. Tu as conduit la campagne des mensonges sur l'identité et le cursus de « Joseph Kabila », le cheval de Troie tutsi rwandais chez nous, au point de publier le livre « Pourquoi j'ai choisi Joseph Kabila » dans ce sens. Sous plusieurs casquettes, changeant de couleur au pouvoir comme au sein de l'opposition, tu as créé et managé la « médiocrité majoritaire » qui est au pouvoir depuis plus de vingt ans. Par la corruption, tu as attiré, engagé et fidélisé les collabos de tous bords, tels des chiens de Pavlov conditionnés, en faveur des négociations et autres dialogues visant à installer un semblant de démocratie, prendre des lois taillées sur mesure, protéger les criminels, cannibaliser les élections en 2005-6, 2011 et 2018, et ainsi pérenniser l'occupation et le pillage du pays. Et pour couronner le tout, *tu as inventé la coalition de ta propre mort, le FCC-CACH, qui est en train d'exploser dans tes poches et dans ton cœur* ; tu as invité et fait applaudir Paul Kagame, le bourreau génocidaire des Congolais, sur le sol de nos aïeux, en plein Stade des Martyrs de Kinshasa, avant d'aller

offrir nos vaches à l'autre criminel de pire espèce James Kabarebe à Kigali ! Devant un tel tableau si sombre, je n'ai cessé de te prévenir en martelant que le prix de la trahison, que tu finiras par payer un jour, d'une manière ou d'une autre, sera ton propre sang comme Judas.

Nous y sommes, cher Vital. C'est la fin tragique d'un cycle. Il ne peut en être autrement.

Maintenant que tes propres maîtres anti-Congo, visibles et invisibles, viennent de te sacrifier de manière si machiavélique, avec la complicité d'autres serviteurs volontaires, tes précieux partenaires, aussi impuissants que toi-même, te livrant ainsi à l'opprobre infini et à la vindicte populaire, tu devras te fixer un nouveau cap pour le changement, l'unique qui te reste. Remets-toi courageusement debout, jette humblement un regard en arrière et engage-toi résolument dans une nouvelle route, celle de la repentance, de la droiture et de la loyauté.

Oublie tes illusions du pouvoir, de la puissance, qui ont engendré en toi l'indifférence, l'arrogance, la démesure, et qui ont porté ton déclin.

Je sais combien difficile est cette nouvelle orientation à ton avenir, mais tu n'as pas de choix. Tu dois effacer ce style de tableau pour toujours, cher Vital. Car persévérer dans la traîtrise te mènera à ta perte définitive.

Par une déclaration de rupture solennelle, mets un terme toutes affaires cessantes à ton jeu de manipulation de quelques jeunes de Bukavu et de Walungu -qu'une certaine opinion confond avec ceux de l'ensemble de la province du Sud-Kivu, du Grand Kivu et de l'Est du pays-, pourtant

aussi fort meurtris et fort abusés, lequel jeu ouvrirait justement un passage forcé vers l'émiettement du pays. Si tu ne le fais pas, tu auras clairement prouvé que tu persévères dans la traîtrise et l'intelligence avec l'ennemi en faveur de l'annexion du Sud-Kivu au Rwanda. Et dans ce cas, rassure-toi, ces jeunes congolais de Bukavu et de Walungu, confrontés aux mêmes réalités sociopolitiques et sécuritaires infernales, se joindront aux autres jeunes du pays pour tirer toutes les conséquences de ta disqualification définitive, tandis que la prochaine frappe du Cosmos te conduira au suicide comme Judas.

Allusion faite au suicide mystérieux du généralissime Delphin Kahimbi, n'oublie surtout pas qu'en cette fin d'un cycle, qui annonce à première vue une nouvelle ère du genre glasnost et perestroïka, tu es devenu un témoin très gênant qui dérange. Sois-en conscient.

En tous les cas, je tiens à te réaffirmer que la Rd-Congo restera toujours une et indivisible, tandis que les provinces du Sud-Kivu et du Nord-Kivu ne seront jamais annexées au Rwanda.

Prends ton courage, remets-toi debout sur tes pieds, enterre ton ego surdimensionné et marche, cher ami et jeune frère Vital. « Mwanaume aliake, anaangukaka juu ya kushimama, kupanguza udongo ku kaputula na kuendelea tena mbele na nguvu » (Mzee Kalegamire). La vie est ainsi faite.

Beaucoup de courage et prends soin de toi.

Correspondance particulière
Prosper Ndume ancien joueur de TP Mazembe

Marché de Matadi Kibala

Un des plus grands pôles d'offre de produits vivriers de Kinshasa

A l'heure actuelle, un des points principaux d'approvisionnement en produits vivriers venant du Kongo Central, c'est bien le marché de Matadi Kibala à Mont Ngafula. Il a la réputation d'offrir une diversité de produits frais à bas prix. Nombreux revendeurs et acheteurs s'y rendent pour des raisons évidentes. Mais son expansion incontrôlée a poussé certains vendeurs à occuper la voie publique s'exposant aux risques d'accidents. La décision de délocaliser ce marché prise par l'autorité urbaine après une série de drames et d'importants dégâts matériels à cet emplacement est restée lettre morte et les vendeurs pirates écoulent leurs produits sans soucis sur les trottoirs jouxtant la Route de Matadi.

Pour rappel, Matadi Kibala est un quartier urbano-rural situé dans



la commune de Mont Ngafula sur la terre du chef éponyme. A l'époque, tout a commencé par un petit marché construit à l'intérieur, fréquenté par les résidents de quartiers environnants : Mitendi, Matadi Mayo, Cité Mama Mobutu, etc. La congestion des marchés de Gambela et Ethiopie dans la commune de Kasa Vubu et celui de Selembao a favorisé un fait : les véhicules provenant du Kongo central ont préféré

s'arrêter au niveau de ce marché pour écouler leurs marchandises vu la proximité avec la province du Kongo Central. Comme ces différents véhicules stationnaient à côté de la route de Matadi pour décharger leurs cargaisons, des marchés pirates se sont constitués petit à petit aux alentours et ont envahi la chaussée rendant moins fluide la circulation. La grande affluence de ce marché a fait que beaucoup de grands magasins ont ouvert leurs succursales, boutiques, chambres froides ou dépôts aux environs permettant aux commerçants venant de la province du Kongo Central de se ravitailler après avoir écoulé tous leurs produits. La conjonction de tous ces facteurs est à la base de l'ampleur de cet espace et attire un nombre de plus en plus croissant de vendeurs et de clients.

Mais cette évolution ne s'est pas faite avec le respect des normes d'occupation d'espaces et de salubrité. Cette occupation anarchique a été à la base de plusieurs accidents meurtriers qui avaient amené l'autorité urbaine à décider de sa délocalisation à cet endroit pour l'amener à Mitendi. Boudée évidemment par tous les vendeurs et vendeuses. Refusant d'obtempérer, ils ont investi durant des semaines les rues adjacentes, le temps de faire passer la tempête. Après un court passage dans la clandestinité, le marché de Matadi Kibala a repris son rythme habituel. A la question de savoir pourquoi ils étalent leurs produits sur le trottoir, les vendeurs justifient cette pratique par l'attitude des clients qui évitent la promiscuité à l'intérieur du marché. Loin d'abandonner, les autorités compétentes ont pris le dossier en mains en projetant la construction d'un marché moderne à la place de l'actuel. Mais dans l'intervalle, les vendeurs et les acheteurs sont exposés aux accidents de la circulation qui peuvent provenir à tout moment et qu'il ne faut attendre que le pire advienne pour agir.

Herman Bangi Bayo



Fin de l'épidémie à virus Ebola dans l'Est de la RDC, déclare le ministre Eteni Longondo

Le ministre de la Santé, Eteni Longondo, a déclaré jeudi 25 juin la fin de la maladie à virus Ebola dans l'Ituri, les Nord-Kivu et Sud-Kivu. Les 29 zones de santé de ces trois provinces de la partie Est de la RDC ont été touchées par cette maladie déclarée le 1er août 2018. « A ce jour, jeudi 25 juin, je suis heureux de déclarer solennellement la fin de la 10e épidémie de la maladie à virus Ebola dans la partie Est de la République démocratique du Congo », s'est réjoui le ministre.

Au total, 3 463 cas ont été notifiés, dont 3 317 confirmés et 146 probables. Il en résulte que 2 277 malades sont décédés, selon le ministre



Eteni Longondo. Il a saisi cette occasion pour remercier particulièrement le Pr Jean-Jacques Muyembe ainsi que toute

son équipe du secrétariat technique qui a œuvré sans relâche pour réaliser cette performance.

La victoire sur cette longue épidémie, estime-t-il, tient aussi de la résultante de la coopération internationale à travers des partenaires d'appui au développement. Reconnaisant leurs apports et contributions à la fois technique et financier. Avec le même engagement et la même détermination, pense le ministre Eteni, il est à espérer que tous les maux qui déstabilisent la croissance et le développement de notre

pays pourraient être vaincus. A l'heure où cette déclaration est faite, le pays fait déjà face à la 11e qui s'est déclarée à Mbandaka depuis le 31 mai dernier.

Bien que le pays soit en plus engagé dans la mobilisation des fonds et des énergies face au Covid-19, le ministère de la Santé entend capitaliser les bonnes leçons apprises et les facteurs de succès de cette longue épidémie pour assurer le plus efficacement possible une riposte conséquente à Mbandaka.

Bona MASANU



Cette page santé vous est offerte par NL Clinic

Nous vous apportons notre contribution active dans l'amélioration des systèmes de santé.

Contact : Immeuble Sanash Local 10,
130 Boulevard du 30 juin

Tél +243 814 165 295 |

Email : kinshasa@afia.sante.org

Kinshasa - Gombé / RDC

Contact Bruxelles :

64 Avenue de la Faisanderie

Tél +32 47451 8844 ; +32 47773 1124

Email: europe@afia-sante.org

1150 Bruxelles / Belgique

Nous vous attendons à bras ouverts

Inventons un nouvel ordre économique congolais (suite)

Par Didier Mumengi

Il veillera notamment à l'attractivité économique de la RDC, à l'amélioration du savoir-faire manufacturier congolais en vue de la maximisation de la capacité des entreprises congolaises à faire face à la « demande effective interne », et à vendre à l'extérieur.

4. Le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur la Banque Centrale, afin que le Gouvernement, concevant des « règles macroprudentielles dynamiques », puisse exercer des responsabilités de premier plan en matière de gestion des fondements de l'infrastructure financière nationale, en vue de mieux structurer le processus décisionnel en matière de stabilité financière et prévenir, en contexte reflationniste, les risques systémiques au sein du système financier.

5. Prenant conscience que la diaspora congolaise dispose de grands potentiels financiers comme intellectuels, ainsi qu'un stock important de savoir-faire, des dispositifs de mobilisation de ces atouts seront opérationnalisés comme ci-après, à savoir :

- Mettre en place le « Réseau des Entrepreneurs Congolais de la Diaspora » (RECOD), regroupant des « Associations des Entrepreneurs Congolais » de France, de Belgique, d'Angleterre, des Etats-Unis, de la Chine, de l'Afrique du Sud, dans chaque pays du monde. Un « Consul Economique » sera nommé dans chaque ambassade pour encadrer ces structures, capitaliser les compétences et les talents de la diaspora



A tribune pour
un après - Covid salubre

**“Inventons
un Nouvel Ordre
Économique
Congolais”**

congolaise et favoriser les échanges commerciaux entre la mère patrie et chaque pays du monde, en sensibilisant la diaspora dans le rôle de médiation ou d'intermédiation d'affaires, etc.

- Elaborer des mesures d'encouragement à l'investissement, telles que la Loi d'incitation aux investissements nationaux, la Loi sur les investissements des Congolais vivant à l'étranger, les mesures d'encadrement des investissements des Congolais dans leur pays de résidence, des dispositifs d'encadrement et d'orientation des Congolais de la diaspora en séjour d'affaires dans le pays, la Loi sur l'accès à la propriété foncière des Congolais résidant à l'étranger, la Loi sur l'accès au bail commercial et au foncier industriel des Congolais résidant à l'étranger, etc. ;

- Mettre en place une « Agence Nationale d'Accueil et d'Orientation des compétences, des savoir-faire et talents

professionnels des Congolais de la diaspora (ANACOD) ».

6. Les banques établies en RDC sont quasiment toutes des « banques claniques de poche ».

Elles sont contrôlées, en règle générale, par un petit groupe communautaire d'actionnaires étrangers, qui fonctionnent en « shadow banking », en « système bancaire de l'ombre », exploitant les banques comme instruments étroitement affiliés à de vastes groupements d'import-export ou financiero-industriels, ayant principalement vocation à servir les intérêts des composantes de ces groupes claniques. Voilà pourquoi le secteur bancaire reste fortement segmenté. Ce qui induit un marché interbancaire sous-développé, sans interactions majeures entre établissements, formant simplement un secteur bancaire, mais pas un système. Cette tendance est au cœur de la raison pour laquelle ces

banques jouent un rôle extrêmement réduit dans l'allocation des ressources d'investissement aux entrepreneurs congolais. D'où la nécessité d'une réforme au niveau de la régulation prudentielle et de la supervision des établissements bancaires, à travers l'institutionnalisation d'un « Ordre Bancaire Citoyen » (OBC). Objectif : faciliter l'accès au financement des porteurs des projets d'entreprises et le développement des mécanismes financiers permettant aux opérateurs économiques congolais de disposer des fonds adéquats pour investir ou assurer la viabilité de leurs entreprises. Cet « Ordre Bancaire Citoyen » aura principalement des structures régulatrices ci-après :

- La « Régie Nationale du Crédit », RENC en sigle, pour renforcer le contrôle des pratiques bancaires, assurer le suivi de la qualité du portefeuille de crédit et celle de l'ensemble des services bancaires rendus à l'entrepreneuriat congolais, etc. ;

- Un instrument conditionnel : l'obligation pour chaque banque de tenir un « Livre des Crédits à l'Economie Citoyenne » (LICEC), qui représentera son bilan des opérations de crédit à l'investissement créateur d'emplois et de richesses. A l'aune de cette réglementation, qui doit être très stricte, le défi, en effet, est de créer un système bancaire socialisé et industrialisant. Il s'agit de mettre au pas les établissements privés du secteur bancaire, en leur intimant l'ordre de jouer le jeu de l'intérêt général.

A suivre

Jean Claude Vuemba : chef du parti, député provincial et notable de Kasangulu

Lui, il fait partie de mes amis d'enfance. Ensemble, nous avons grandi avec le son de Zaïko Langa Langa et avons en commun les mêmes amis. Jean Claude Vuemba que j'ai connu à travers un groupe d'amis dénommée Bana Kin en 1976, était à l'origine de la création de l'orchestre Yoka Lokole. Il est depuis 2006 député élu de Kasangulu. A l'hémicycle, lui qui n'a pas sa langue dans la poche (qui n'est d'ailleurs pas un endroit idéal pour une langue), s'est battu pour l'instauration de la vraie démocratie et l'effectivité de l'alternance. Cet ancien président du MPR/Paris de 1991 à 1995, s'est révolté. A cause de la prise en otage du maréchal Mobutu par son entourage et clan dont il était devenu prisonnier, il décide de quitter la barque en direct sur la RFI au cours d'un débat et crée son propre parti dont le sigle n'est pas loin du précédent, le MPCR (Mouvement du peuple congolais pour la République). Avant de démarrer les activités de son parti le 17 décembre 1997 à Paris, cet ancien mobutiste a eu le courage de demander pardon aux Congolais. Une manière

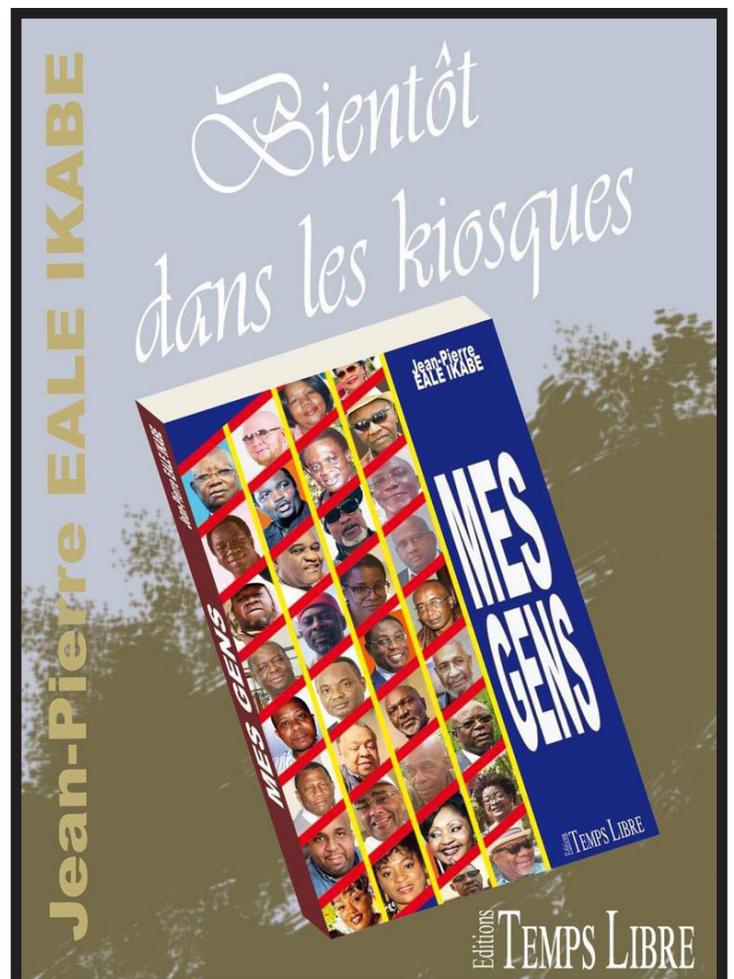
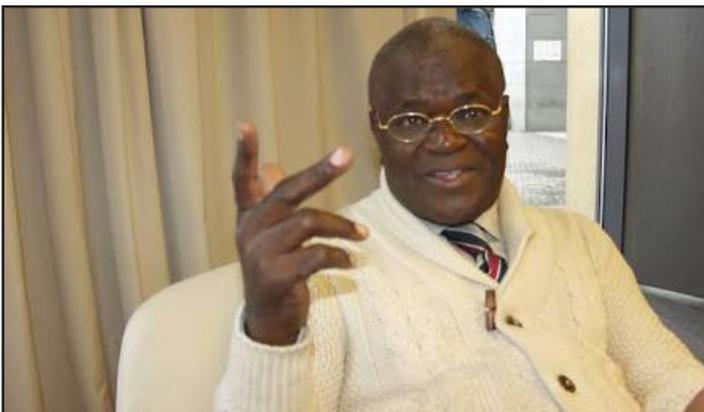


pour lui de se confesser pour tout le mal que le régime de Mobutu leur avait causé. A l'arrivée de Kabila père, il est rappelé au pays. Kinois pur jus, JC Vuemba, troisième d'une fratrie de 10 enfants, est né à Kinshasa le 17 août 1955. Marié, il est père de 4 enfants. Son géniteur fut un grand homme d'affaires durant la période post-coloniale. Il m'a dit un jour que sa maman est l'une des premières Congolaises à avoir conduit une voiture. Après ses études secondaires techniques à Kinshasa, il rallie Paris en 1978 pour poursuivre ses études à l'Institut supérieur de commerce et de gestion des entreprises, en 1981. Un an après soit à l'âge

de 27 ans, il monte une structure sur la place de Paris et offre du boulot à ses compatriotes. Avec son entreprise, il se fait adopter dans le milieu de la jet-set et l'univers politique.

Pour couronner le tout, il devient membre de Paris Saint Germain (PSG). Signe particulier : si vous allez à l'hémicycle, pour le retrouver facilement, cherchez un homme avec sur un coin de la tête comme une pincée de sel. C'est bien lui, il est comme ça ! Facilement repérable... Malgré sa relative fougue dans le langage, par médias interposés, un domaine dont il a même fait partie en qualité de promoteur (c'est d'ailleurs moi qui lui avais monté le dossier), il est comme on dit, tout le monde, il est beau, tout le monde il est gentil. Un homme simplement fréquentable...

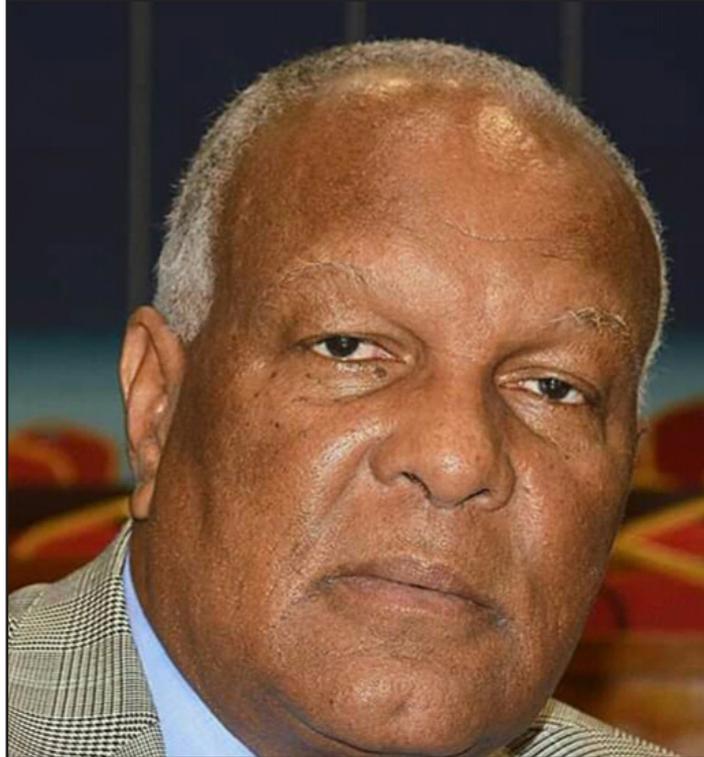
EIK65



Hommage posthume

Mfumu Fylla de Saint Eudes parti : une perte incommensurable !

La séparation, quoiqu'il arrive, a toujours son côté douloureux. Voilà qu'aujourd'hui, on doit bien se rendre à l'évidence : Mfumu Fylla de Saint Eudes est vraiment parti. Pour de bon ! Il était trop grand (par sa taille) pour qu'on ne l'aperçoive pas, mais aussi immense par ses talents intrinsèques d'homme de culture qui n'a vécu que pour ou par l'écriture. Ma dernière rencontre avec lui, c'était il y a deux ans, exactement le 2 avril 2018 à Brazzaville chez lui sur 102 rue Bakongo à Poto-Poto. Ce jour-là nous avons mangé un morceau avant de nous mettre à préparer l'arrivée de Simaro Masiya Lutumba que le président Sassou Nguesso devrait honorer parce qu'il quittait la scène. Auparavant



j'étais son invité le 19 mars 2018 à Radisson à la faveur de la présentation

de son dernier bouquin relatant, mieux rappelant la Conférence nationale du Congo, son (autre) pays. C'est après le baptême du livre par le ministre Hugues Ngolondele que nous nous sommes mis à monter le dossier Lutumba. J'étais, pour ce faire, installé à Brazza pour en assurer le suivi pour le compte du comité dont j'étais membre. Je me souviens qu'après cette démarche a complètement échoué, il me lancera : "ça c'est typiquement zairois !". Dans son entendement, nous les Congolais de la rive gauche du fleuve, nous faisons (ou aimons) une chose et puis son contraire. Tout comme moi, il avait

souffert de ce désagrément indépendamment de notre bonne foi. Éminent journaliste et écrivain émérite, Mfumu Fylla qui était tout sauf "petit" porte un nom qui veut dire chef dans une langue commune aux deux Congo. Ceci explique bien évidemment cela ! Je l'ai connu dans ma jeunesse durant mes années-collège lorsque je fréquentais le lycée Chaminade. Déjà assidu lecteur avant d'entrer dans la profession, ses écrits avaient fait tilt dans mon esprit. Et à mes débuts à Elima et lors de mes fréquentes traversées de l'autre côté, nous avons développé nos rapports et j'ai découvert par la suite qu'il était aussi de par sa mère Congolaise d'ici. Je l'ai dit plus haut, du fait d'être une sommité de l'écriture, il en vivait et ne faisait que ça ! En somme, un homme qui savait tirer les marrons du feu, comme on dit. Et personnage fort attachant. Propriétaire d'une grande maison d'édition, Mfumu avait tout d'une tour de contrôle, pour ne pas dire plus. Au bout du compte, il a poussé son dernier soupir quelque temps après avoir été victime d'un satané accident cardiovasculaire (AVC)... Va en paix pour le repos éternel ! Nous, particulièrement moi, n'allons jamais l'oublier.

Jean-Pierre Eale Ikabe



STOP
CORONA
VIRUS RDC

- Respecter les règles d'hygiène, un geste d'amour envers son prochain
- Démontrons notre amour de la patrie

Source : ministère de la Santé

« Il était Mfumu et... Mon alter ego »

Ce mercredi 24 juin 2020, fut un jour triste. Triste et sombre pour nous ses frères, confrères et compères, car c'est un baobab d'une essence unique qui vient de s'écrouler à Brazzaville. Et ce baobab, c'était Mfumu. Oui, le même et l'unique Mfumu. Mfumu le patriarche de la plume et du micro. Qui plus est, le Mfumu de la rumba cha-cha-cha. C'était, tout à la fois, un « homme de passion » et la « mémoire par excellence » d'une rumba qu'il voulait éternelle, immortelle et fraternelle. Ce qu'elle devint, effectivement, sous sa plume ensoleillée, militante presque, et rehaussée par tant d'objectivité, de rigueur et de précision dans le propos. La rumba ? Nous en parlions, partout. A bord d'avion, sous les dômes de café-terrasse, sous les feux croisés des débats scientifiques. Et la ligne de Mfumu n'a jamais changé d'un iota. La rumba, me disait-il, « c'est l'âme du peuple congolais ». Et une âme, disait-il encore, « c'est quelque chose de plus profond, de plus intime et de plus sacré. Une âme c'est ce qui nous fonde, c'est un rhizome ancré dans les abysses de notre congolité ». Vu ainsi, Mfumu était plus qu'un rumbero, c'était la rumba même. Pas seulement. Écrivain et homme des médias à la plume ravissante, limpide et concise, savoureuse et précieuse, il la maniait avec toute la générosité de son cœur. C'est que, au-delà du communicateur et de professeur d'université, son savoir était immense, éclectique, portée par une rhétorique profondément humaniste.



Le hasard veut que ce jour où, accompagné de Monsieur le ministre Lefouoba et de mon jeune confrère Herman Bangi Bayo, il vient reconforter un ami et confrère hospitalisé au HJ Hospital de Limete (où j'étais il y a peu), il eut à mon égard une parole si généreuse : « Sors vite de cet endroit, on a du travail à terminer », avait-il lâché de gaieté de cœur, armé de son sourire débonnaire qu'on lui reconnaît ; il partagea cet optimisme avec le ministre Lefoba, qui acquiesça sans opiner. Et ce travail, c'était deux projets de coédition d'ouvrages confiés aux éditions du Ciciba par lui-même, Mfumu, à la suite d'un accord qu'on a eu ensemble à Brazzaville, en octobre 2019. L'un portait sur la réédition de son ouvrage-hommage consacré aux « 8 vaillants Bantous de la capitale ». L'autre est un projet de co-écriture d'un livre sur Joseph Kabasele dit Grand Kallé, articulé sur ma propre initiative. Et il m'a rassuré : « Tiens cela pour acquis. Tu auras mes 150 pages dès la semaine prochaine ». Et la semaine qui suivait, ces 150 pages étaient dans ma boîte électronique ! un homme de parole venait d'honorer sa parole comme un gentleman. Ce qu'il était du reste.



A ma sortie de l'hôpital, on s'est retrouvé au Musée national du Congo, du 12 au 13 mars 2020. Devinez pour quoi faire ? Clôturer le plaidoyer pour l'inscription de la rumba congolaise sur la liste du patrimoine de l'humanité auprès de l'Unesco. Et ce à la faveur d'un colloque international, d'un niveau scientifique admirable, coprésidé par les professeurs Yoka Lye Mudaba (partie RDC) et Mfumu Fylla Saint-Eudes (partie Congo Brazzaville). Un duo attachant et convivial ! Armé d'un humour fraternisant et magnétisant, ce duo tenace vint à conclure « démocratiquement » ce dossier avec une maîtrise remarquable. Dernier acte donc, de niveau international, pour Mfumu, assorti d'un sentiment du devoir accompli en faveur la rumba. Mais ce que le grand militant de la rumba congolaise aura raté dans la dynamique de tel exploit, c'est de n'avoir pu livrer une conférence sur la rumba devant les membres de l'Association internationale des rumberos (incluant des Américains, Belges, Japonais, des Péruviens, des Congolais, des Italiens, etc.), conférence initialement prévue aux États-Unis. Le projet était dans l'air du temps. Lui, parti pour un voyage sans

retour, il ne nous reste qu'à deviner ce qu'il aurait leur livrer comme science. Une consolation tout de même : sur commande d'un membre important de cette association internationale, Mfumu a pu néanmoins livrer (de son vivant) une quantité intéressante d'ouvrages, comprenant l'ensemble de ses publications sur la musique congolaise. Ils étaient destinés à enrichir sa documentation de ladite association. Apprenant son décès, le cinéaste sud-américain Alain Brain, un des animateurs, a exprimé toute sa compassion, depuis Rabat (au Maroc) où il est basé et termine le dernier film en date, intitulé « Kings of Rumba ». Comme quoi, celui qui vient de nous quitter n'était plus la seule mémoire de la culture congolaise, c'était aussi un personnage du macrocosme international. Monde-sans-frontière qui attendait davantage, de sa part, de bénéficier in vivo des ressources inédites de sa science historiographique sur la rumba. A eux aussi, Mfumu était la rumba faite chair. Il était la rumba dans ce qu'il y a de plus prégnant, de plus racine. Mais pour moi, c'était un ami de plus de 30 ans, un collègue, un frère de lait. En fait, une part de moi-même livrée aujourd'hui à un destin homophage. Et voilà ! Une part des Congo s'en est allée là où on ne va que tout seul, en silence, les yeux fermés sur les laideurs de ce monde-ci, et peut-être pour ne plus avoir à regarder le soleil d'ici-bas. Adieu Frère. Que la terre du Congo te soit douce et légère.

Manda Tchebwa

Gabon/Dépénalisation de l'homosexualité

Maux et débats : stratégies de la diversion

La réforme du Code pénal ne vise nullement à défendre des droits ou à vulgariser un fait de civilisation. Elle a plutôt pour objectif de détourner les citoyens des préoccupations du moment. En communication politique cela porte un nom : stratégie de la diversion. La dépénalisation de l'homosexualité au Gabon a pour objectif de détourner les citoyens des préoccupations du moment. De prime abord, on n'en connaît pas les motivations profondes. Mais l'homosexualité est au centre du débat public. Alimentant la controverse, elle est subitement devenue la préoccupation majeure des Gabonais, bien loin devant la Covid-19 et ses conséquences. Ni la scolarité des enfants ni la pression fiscale ne font couler autant d'encre et de salive. Comme par un tour de passe-passe, ce sujet a été remis au goût du jour, au point de devenir un exutoire populaire. Jour après jour, il cristallise fureurs et rancœurs, laisse libre cours à toutes les approximations. Avec une facilité déconcertante, les populations s'en donnent à cœur joie. Partout, une seule notion revient : la dépénalisation de l'homosexualité. Jugée attentatoire à nos us et coutumes ou à la morale religieuse, elle est analysée, retournée dans tous les sens.

Des pressions extérieures ? Trop facile

Si de nombreux arguments peuvent se soutenir, s'ils méritent d'être respectés, ils ont un air de déjà entendu. En juillet 2019, c'est-à-dire il y a exactement 11 mois, ils avaient déjà été



avancés à la faveur du débat sur... la pénalisation de l'homosexualité. Malgré les mises en garde de nombreux observateurs, cette loi fut soutenue puis votée par le Parlement. Pourquoi ce rétropédalage subit ? En raison de pressions extérieures ? Trop facile. Pour préserver l'image du pays ? Peu convaincant. Si ce thème a été actualisé, c'est pour des raisons autrement plus inavouables. Certainement par calcul politique. Or la dépénalisation n'influencera en rien le quotidien des homosexuels vivant au Gabon. Autrement dit, la réforme du Code pénal ne vise nullement à défendre des droits, à promouvoir une certaine idée du vivre-ensemble ou à vulgariser un fait de civilisation. Elle a plutôt pour objectif de détourner les citoyens des préoccupations du moment. En communication politique cela porte un nom : stratégie de diversion. Depuis quelques jours, les adversaires de la dépénalisation convoquent le sens de l'histoire. Ils en appellent à nos us et coutumes, prétendent en danger. Ils se réfèrent à la sociologie, à la psychologie et même à la santé mentale pour délégitimer l'homosexualité. Ils ont recours aux lois de la nature pour demander aux

uns et autres d'envisager la sexualité comme des rapports entre gens de sexes opposés. Ils s'inquiètent pour la survie de notre société et de leur descendance, menacées par on ne sait quelle catastrophe. Ils dissertent sur les bonnes mœurs et l'ordre public, sur le rôle de l'État, sur son droit de légiférer ou pas sur toute matière. Ils imaginent même comment prouver un rapport sexuel devant le juge. Naturellement, ils tirent des parallèles avec l'adultère ou les pratiques sadomasochistes et bucco-génitales. Face à ce foisonnement d'arguments tout à trac, la pente glissante ne les effraie guère.

Arrière-pensée politicienne et naïveté

En évoquant la liberté de chacun de s'amouracher de la personne de son choix, les défenseurs de la dépénalisation entretiennent, les premiers, la confusion. Y compris pour les hétérosexuels, les relations passagères, le concubinage et l'union libre n'ont jamais été gravés dans le marbre de la loi gabonaise. Seul le mariage y figure. Est-il question de mariage entre gens de même sexe ? Pourquoi revendiquer la liberté d'aimer ? Les pressions et violences subies par

les homosexuels ? Où, quand et par qui ont-elles été documentées ? Certains homosexuels ou lesbiennes étant des personnalités publiques, revendiquant ou assumant leur sexualité, tout Gabonais adulte peut en citer nommément au moins un. Si l'homosexualité se traduisait par des représailles sociales, des anecdotes se raconteraient à la pelle. Or personne n'a souvenance de violences subies par des homosexuels reconnus comme tel. La défense ou la protection des droits humains ? Cet argument est un écran de fumée. Il vise à légitimer un débat artificiellement entretenu. S'ils tolèrent l'homosexualité, les adeptes de la dépénalisation savent combien ce sujet déchaîne les passions. Ne pouvant être rangés parmi les défenseurs des droits humains, ils l'attisent pour mieux étouffer les sujets de l'heure. S'ils militaient pour les droits humains, on n'aurait pas eu droit à un passage en force pour la loi sur les catastrophes sanitaires. Dans le contexte d'incertitude actuel, peut-on initier des réformes sociétales sans être suspecté d'arrière-pensée politicienne ? Peut-on les nourrir sans être accusés de naïveté ? Aux tenants et adversaires de la dépénalisation d'y répondre. Refusant de se joindre à ce concert d'amalgames, les vrais défenseurs des droits humains, les citoyens avertis, ne se laisseront pas distraire. Ils ne mêleront pas leurs voix à celles des adeptes de la politique de l'autruche.

Lu pour vous par B.M.

Une date, un événement**Le 25 juin 2009 disparaissait Michael Jackson**

Il y a des dates qui ne s'oublient pas aussi facilement comme le 25 juin. Ce jour-là en 2009, à l'âge de 50 ans, que "The King of Pop", "le Roi de la pop", Michael Jackson, qui détenait le record de l'album le plus vendu de tous les temps avec "Thriller" - 66 millions d'albums vendus - s'est éteint à Los Angeles en Californie. Cette disparition avait marqué le monde entier. 11 ans se sont donc écoulés jour pour jour. Il a été déclaré mort après avoir été transporté d'urgence à l'hôpital Ronald Reagan UCLA Medical Center.

Des ambulanciers se précipitent au domicile de Michael Jackson après qu'un appel a été passé aux alentours de 12h20, déclarant que le Roi de la pop a été retrouvé inconscient dans son lit. Transporté d'urgence à l'hôpital Ronald Reagan UCLA Medical Center, le chanteur de 50 ans, alors en arrêt cardiaque, est pris en charge par les médecins



qui tentent une heure durant de le réanimer, en vain. Sa mort sera prononcée à 14h26. La disparition du King of Pop bouleverse la planète entière, des foules d'admirateurs résignés et attristés se réunissent sur Hollywood Boulevard, partout d'ailleurs à Los Angeles et surtout aux quatre coins de la planète pour organiser les premiers hommages. L'autopsie révélera que le Roi de la pop a succombé à une surdose de Propofol, un puissant anesthésiant pour lequel il avait développé une grande dépendance. Son inhumation a eu lieu quelques jours plus tard, le 3 septembre 2009, au parc mémorial de Forest Law.

Michael Jackson est et restera l'un des meilleurs artistes que le monde de la musique ait connu.

Qui était Michael Jackson ?

Il est né en 1958 dans une famille ouvrière de neuf enfants. Très tôt, il chante avec ses frères aînés dans le groupe "The Jackson Five". Repéré par le président du label Motown, M. Berry, le succès sera vite au rendez-vous. Michael Jackson entame de son côté une carrière solo à l'âge de 13 ans et son album Off the Wall en 1979 le consacre. Avec l'album Thriller en 1982, tous les records de ventes sont battus. Le phénomène Michael Jackson est né avec ses clips vidéo tels des courts-métrages, un pas de danse - le Moonwalk - devenu célèbre dans le monde entier. Les succès s'enchaînent avec d'autres albums. Le Roi de la pop a commencé sa carrière très tôt, sous la houlette de son père, Joseph Jackson, le petit Michael a commencé

à se produire dès ses 6 ans avec ses frères.

Star internationale, son image aura été ternie par sa vie privée. Par deux fois il sera accusé de pédophilie, à chaque fois il sera relaxé ou acquitté. En 1993, le chanteur est notamment accusé d'abus sexuel sur mineur par un enfant de 13 ans mais un accord de 22 millions de dollars signé avec la famille de l'enfant met fin à l'affaire un an plus tard. Quelques mois après, Michael Jackson épouse la fille d'Elvis Presley, Lisa-Marie Presley, pour un mariage qui durera moins de deux ans. Jackson s'est ensuite remarié le 15 novembre 1996 avec Deborah Rowe, infirmière en dermatologie qu'il connaissait depuis 1981. Il aura un fils avec elle, Prince Michael Junior, et une fille appelée Paris Katherine Michael. Michael et Deborah divorcent le 8 octobre 1999.

Jean-Claude Mass Mombong

Planète people**Michael Jackson : que deviennent ses 3 enfants ?**

1 1 ans jour pour jour après la mort de Michael Jackson, ses 3 enfants Paris, Prince et Blanket, connaissent aujourd'hui des trajectoires différentes. Seule fille de l'ex-icône de la pop, Paris Jackson a fêté ses 22 ans au mois d'avril. Son nom fait régulièrement les choux gras de la presse people internationale. Elle a récemment annoncé la prochaine diffusion, sur Facebook Watch, de sa propre télé-réalité intitulée «Unfiltered : Paris Jackson & Gabriel Glenn» (son petit ami). Les deux amoureux ont aussi créé leur propre groupe de musique, The soundflowers, dont le



premier EP, qui contient 5 chansons, est sorti le 23 juin dernier. La jeune femme, un temps dans le collimateur des réseaux sociaux au point qu'elle ait tenté de se suicider à l'âge de 14 ans, multiplie les activités puisqu'elle est également mannequin, comme du reste beaucoup d'autres enfants de stars à l'image de Lily-Rose

Depp, Sofia Richie ou Hailey Baldwin. Egalement issu de la relation entre Michael Jackson et Debbie Rowe, son frère aîné Michael Joseph Jackson Jr dit «Prince», est âgé de 23 ans. Depuis la début de la crise sanitaire liée à la propagation du coronavirus, il s'investit auprès des plus démunis en leur distribuant des repas gratuits avec l'association qu'il a lui-même créée en 2016, Heal Los Angeles. Depuis 2019, il est diplômé de la prestigieuse université Loyola Marymount de Los Angeles. Très proche de Katherine, la mère de Michael Jackson, il refuse en revanche de rencontrer

sa mère biologique après qu'elle a renoncé à ses droits parentaux en 2001. Beaucoup plus discret sur la scène médiatique, Blanket Jackson, 18 ans, s'est associé à son grand-frère pour lancer un projet de chaîne YouTube dédié aux critiques de films. «Biggi» est aussi un grand passionné de bandes-dessinées.

Né d'une insémination artificielle avec une mère porteuse dont l'identité n'a jamais été révélée, le monde entier garde en mémoire cette image de lui, tout bébé en 2002, brandi du haut d'un balcon à Berlin par son père.

B.M.

Art vestimentaire contemporain**Création d'un musée de la sape à Kinshasa**

Ne pouvant plus passer inaperçu, la sape ou Société des ambianceurs et des personnes élégantes a acquis ses lettres de noblesse en dépassant la sphère congoloco-congolaise pour s'étendre sur d'autres contrées tels que les pays d'Afrique de l'Ouest. Mouvement créé à Paris vers les années 70 par les Congolais de deux rives du fleuve Congo, la sape est devenue une manière de vivre, voire un art avec une idéologie propre. Grâce à Papa Wemba, le concept a investi le milieu de la musique et en fait partie intégrante.

Dans l'optique de la création d'un musée de la sape, Fredy Mikomo, coach et idéologue en la matière propose la création d'un musée de la sape et de l'art vestimentaire contemporain à Kinshasa. Selon lui, cet établissement culturel et touristique unique pourra offrir du travail à la jeunesse congolaise. Et en ce 21^e siècle, le concept de la sape, a-t-il renchéri, utilisé d'une manière intelligente, peut contribuer au



développement de notre pays et pourquoi pas de notre continent. A cheval entre l'éducation et la culture, la sape devra servir d'instrument pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et surtout à travers une programmation culturelle et artistique, a-t-il ajouté. A travers elle et l'art vestimentaire contemporain, a souligné Fredy Mikomo, il y a de gros enjeux culturels et économiques dont le pôle économique doit être à l'ordre du jour pour expliquer comment produire des richesses et des services à partir de cette discipline qui constitue une filière dans laquelle notre jeunesse se

distingue mondialement. C'est pourquoi, il s'emploie à apporter un éclairage supplémentaire à la pratique de cet art qui est un mouvement vestimentaire



contemporain. Étant élément artistique, il regrette que les Congolais ne se soient pas intéressés à utiliser les méthodes scientifiques pour étudier cette discipline ne serait-ce que par des observations, des analyses et des chiffres. Il n'est plus à démontrer l'emprise de la sape sur les jeunes Kinois et Brazzavillois qui en ont fait leur manière d'être et de vivre et ce mouvement a dépassé

les frontières. Aujourd'hui la sape est bien ancrée en Afrique de l'Ouest Côte d'Ivoire, Guinée Conakry et Cameroun pour ne citer que ces trois pays. Cet engouement vestimentaire a atteint d'autres jeunes à travers l'Afrique. Ayant découvert la pratique de cet art à peine deux ans, les sapeurs guinéens ont déjà créé une structure socioculturelle et des bureaux pour traiter les « affaires courantes ». Et ils sont coachés par le Congolais Fredy Mikomo depuis 6 mois et les résultats sont probants. Il existe même un mouvement appelé « Wembalogie », créé

par des jeunes guinéens pour honorer et remercier Papa Wemba qui leur a donné le « goût » d'être propre et élégant, a-t-il dit. La sape a maintenant un impact positif auprès de la jeunesse guinéenne pourquoi pas chez nous en RDC, s'est-il interrogé. L'avenir de la sape, a-t-il conclu, dépend de son arrimage à l'évolution du monde pour en faire un outil économique et un facteur de développement.

Herman Bangi Bayo



Après quelques jours d'hospitalisation

Tshala Muana de retour à la maison

Des rumeurs, il y a quelque temps, ont envahi les réseaux sociaux laissant croire que l'artiste-musicienne serait décédée. Malade certes, mais morte, ont vite fait de démentir les personnes qui se sont déplacées pour en avoir le cœur net comme la présentatrice de l'émission de musique Karibu Variétés, Mamie Ilela, partie à son chevet pour s'enquérir de son état de santé. Le ministre de la Culture et des Arts Jean-Marie Lukundji également des jours plus tard, qui s'est rendue où elle était internée pour la



réconforter. Rassurant que, aux dires de ses médecins, sa situation évoluait de manière satisfaisante et qu'elle allait en sortir. C'est désormais fait, Tshala

Muana a regagné ses pénates il y a quelques jours après tous ces vœux de prompt guérison que beaucoup ont formulés à son endroit. "Mamu nationale" est revenue

chez elle en compagnie de la chanteuse Sarah Lula et n'a pas manqué de rendre grâce au Très-Haut qui a permis son rétablissement.

B.M.

Jean Louis Bikunda, bassiste de Viva Tendance : "J'ai joué dans plus d'une vingtaine d'albums à Paris"

- Qui est Jean Louis Bikunda et qui vous a mis le pied à l'étrier ?

Mon nom est Jean Louis Bikunda, je suis bassiste et j'ai joué dans Bakolo Miziki de Papa Wendo, Big Stars de Defao et Viva la musica tendance de Paris. En ce qui concerne mon apprentissage, c'est mon père Bikunga, ancien collègue de Franco aux Editions Loningisa et chef d'orchestre de Bakolo miziki de Papa Wendo, qui m'a appris la guitare rythmique en 1987.

- Et la carrière musicale ?

Pour la carrière proprement dite, j'ai débuté en 1987 dans l'orchestre Tufuray Musica de Ngiri-Ngiri et en 1989, j'ai intégré le groupe Dynamique Asha de Liki Djo. Deux ans plus tard, j'ai rejoint



l'orchestre Big Stars de Defao où j'ai joué dans l'album "Copinage". Je suis allé en 1999 avec Papa Wendo et son groupe à Masa à Abidjan en Côte d'Ivoire. Après Abidjan, je me suis installé en France, à Paris où j'ai intégré l'orchestre Viva la musica. J'ai joué dans plusieurs albums

entre autres "Bakala dia kuba", "Somo trop", "Trait d'union", "Maitre d'école", "Notre père", "Amen" et "Kunzi Lele".

-A part Viva la musica, avez-vous eu d'autres collaborations ?

J'ai joué dans deux albums d'Awilo Longomba "Mondongo"

et "Superman" ainsi que celui de Bakolo miziki de Wendo. Quant aux enregistrements, j'en ai fait plusieurs avec pas mal d'artistes entre autres Aurlus Mabele, Gipson, Montana Kamenga, Titina, Reddy Amisi, stino, Gloria, Bozi, Modogo, Mpanga Star, Dezaï, etc.

- N'as-tu n'as pas un projet en vue ?

Je prépare du maxi single "Introspectif" de 3 titres mais je sors le mois prochain un titre "Amour perdu". Sur cet opus, je suis accompagné par les musiciens de Viva la musica de l'Europe comme Luciana, Homba petit bokul, Djodjo Bayinge.

Propos recueillis par Herman Bangi Bayo

Entretien avec Yves Luambo Emongo

"Pérenniser l'œuvre de Franco Luambo Makiadi avec l'OK Jazz nouvelle vague..."

Ressemblance tout à fait parfaite, comme le fait d'un clonage. Impossible de ne pas y croire, Yves Luambo Emongo est la reproduction identique de son défunt père : Lokanga La Djo Pene Luambo Makiadi Franco, tout un programme son nom. Ayant acquis une stature internationale du fait de s'être distingué dans le maniement de sa guitare et faisant également usage de sa voix pour égayer et aussi pour peindre la société à travers certaines de ses œuvres satiriques, Franco a grimpé à un niveau assez élevé. Portrait craché de son géniteur, disions-nous dès l'entame, son fils s'est engagé à pouvoir pérenniser son héritage musical. Le 6 juin 1956, l'OK Jazz est porté sur les fonts baptismaux et pour par après devenir une grosse entreprise sur laquelle trônait son fondateur. Aujourd'hui 64 ans après la disparition de son initiateur (un jeudi 12 octobre 1989 en Belgique), pour une certaine opinion, ce nom a disparu avec celui qui l'a porté au firmament de la galaxie musicale. Non pour son rejeton, qui se montre actif et déterminé, visiblement il n'est pas prêt à lâcher prise. Avec l'enthousiasme qui l'anime, pas du tout du genre à abansonner une activité dans laquelle on s'est engagé. Comme si Baden Powell, le scoutiste en chef, l'avait inspiré. Lui qui disait qu'une difficulté n'en est plus à partir du moment où vous l'affrontez... Yves Emongo s'est mis en tête de rassembler des personnes habitées par le même souci que lui : ne pas laisser tomber l'OK Jazz de papa !



Les 30 ans de la disparition de Franco, le 12 octobre 2019 et les 64 ans de ce groupe sont passés sans échos ? Emongo soutient...

"Nous avons entrepris les démarches auprès des personnes idoines pour ne pas rater le coche via les correspondances dont la plupart sont restées finalement lettre morte. Entre-temps avec quelques assurances d'une bonne organisation, la famille s'étant mise à l'écart. La suite qui nous a été réservée n'a pas permis d'organiser une célébration à la hauteur de la stature du personnage de Franco, patrimoine national. Dans des pays bien structurés, on n'en serait pas à faire comme si on faisait la manche pour espérer l'aumône, car un artiste vit des retombées de sa production discographique via ses droits d'auteur. Ce qui, à l'évidence, est loin d'être le cas chez nous. Ça fonctionne mieux sous d'autres latitudes. Totalement différent pour les 64 ans du groupe. Le contexte difficile imposé par le confinement nous a contraints de revoir nos calculs..."

Mais que reste encore de l'OK Jazz, ce ne sont plus des figures connues d'autrefois ?

"En effet, ce ne sont plus ces figures que l'on a connues à l'époque. Je manage un groupe de musiciens (OK

Jazz nouvelle vague) qui ont intégré en eux le rythme odemba ayant caractérisé celui exploité par Franco et qui ont travaillé notamment avec Simaro Lutumba, Josky Kiambukuta et autres, en vue de maintenir à la surface, autant que faire se peut, son style qu'il a imprimé dans ce lieu où nous nous trouvons (Un-deux-trois) où l'OK Jazz a fait la pluie et le beau temps des mélomanes. J'avoue que nous nous en sortons pas mal. Chaque dimanche on a pris rendez-vous ici pour faire revivre ces moments d'autrefois avec un public qu'on a commencé à fidéliser. Mais avec ce que vous savez, la crise sanitaire a quelque peu douché et tempéré nos ardeurs. Nous continuons à nous exercer dans la perspective d'une reprise prochaine..."

Comment, lui, a-t-il vécu la disparition de son père ? Il l'explique...

"La vie sans ses parents pour un enfant est vécue autrement. Même 30 ans après je ne réalise pas cela et chaque jour qui passe je sens ce vide énorme qui s'est créé. Comment je l'ai vécu ? On était ensemble à Paris et on a évoqué des projets pendant que lui s'en allait à Bruxelles pour son rendez-vous avec ses médecins pour des soins. Et brusquement ce jour-là je reçois un coup de fil qui m'annonce son décès. Et ce fut comme un

coup de tonnerre. Et cela se ressent jusqu'à ce jour. C'est lorsqu'on a perdu un parent de cette dimension qu'on peut comprendre cela. Obligés aujourd'hui de vivre avec cette absence impossible de combler autrement qu'en faisant comme ça".

Qu'en reste-t-il des biens surtout immobilier de l'artiste ?

"Pour son patrimoine surtout immobilier, nous préservons ce qu'il nous a laissé comme son antre où il se produisait, l'habitation de Limeté 13e rue, des résidences à Kingabwa, quelques appartements au centre-ville et celles à l'UPN. Je dois affirmer que tous ses biens sont bien là à 80% en intégrant également le groupe musical. Je ne suis pas le seul fils de mon père et on est bien nombreux même les plus cachés, je les connais tous..."

Avant de conclure l'entretien, notre interlocuteur délivre un message...

"Nous nous attelons à faire de notre mieux pour que la mémoire collective ne puisse pas oublier des patrimoines comme ceci et que l'histoire ne s'efface pas. Beaucoup de ceux qui viennent aujourd'hui nous suivre sont de notre génération qui ont appris à connaître la musique de Franco à travers leurs parents et nous la reproduisons pour eux, voire pour les nostalgiques ayant vraiment vécu cette époque. Aux autorités je demanderais d'avoir un œil ouvert sur des héritages musicaux de Kallé, Rochereau, Franco, etc., pour leur pérennité. J'espère de tout cœur que pour le prochain anniversaire de sa mort, nous marquerons le coup en vue de mieux faire..."

Entretien réalisé par Bona MASANU

60 ans de la chanson l'indépendance cha cha

Petit Pierre réclame la reconnaissance officielle de musiciens de la Table ronde

Le seul survivant du groupe de musiciens ayant interprété la chanson "Indépendance cha cha" lors de la Table ronde de Bruxelles de 1960, Petit Pierre Yantula réclame la reconnaissance officielle de tous les musiciens qui ont participé à la réalisation de cette œuvre devenue l'hymne des pays africains.



- Peut-on connaître ce qui vous anime dans la perspective de la commémoration du 60e anniversaire de l'indépendance de notre pays ?

Je suis le dernier survivant du groupe qui agrémentait les participants lors de la Table ronde de Bruxelles de 1960 et je dirais que c'est une joie de fêter les 60 ans de l'indépendance mais d'autre part, c'est un regret parce que nous, qui avons exécuté cette célèbre chanson, pleurons et les enfants de ceux qui nous ont quittés aussi car on n'a pas

bénéficié de ce travail. Pourquoi les étrangers nous reconnaissent et pas les nôtres ? Je vois défiler des journalistes des télévisions et radios étrangères à l'instar de RFI et RTBF nous filmer et ils demandent pourquoi on n'est pas reconnu par nos autorités. Ce

- Qu'entendez-vous par reconnaissance des autorités ?

Je souhaitera vivement être décoré comme on a fait pour les autres. Vous vous imaginez qu'on a distribué des décorations mêmes aux moins méritants et nous,

on nous a oubliés et il faut attendre la mort pour qu'on soit honoré comme le cas du vieux Brazzongolobwe ? J'étais mineur et le plus jeune de tous ceux qui sont allés à la Table ronde et j'avais apposé ma signature sur le livre d'or du document nous octroyant l'indépendance, donc j'ai droit aussi à la reconnaissance.

Nous étions 7 musiciens notre chef Grand Kalle, Brazzongolobwe, Dr Nico, Déchaud Mwamba, Roger Izeidi, Vickey Longomba et moi mais tous sont morts et je suis resté seul. Ils ont laissé des femmes et des enfants, il faudrait qu'on pense aussi à eux. Toute personne qui travaille mérite une récompense. Les footballeurs, qui ont gagné la coupe Moseka, ont bénéficié des maisons et ceux, qui ont gagné le CHAN, ont eu des jeeps et nous, pourquoi on nous oublie. On a écrit à la présidence de la République, au ministère de la Culture, sans aucune suite ni même une invitation.

- Vos chansons sont jouées le long de journées, que bénéficiez-vous ?

On ne gagne rien malgré que ce sont des droits voisins, pour tout simplement dire on n'a rien bénéficié et aucune réaction à toutes nos correspondances. Notre souhait est qu'on pense aussi à nous. Je recours à la magnanimité du président de la République et d'ailleurs je lui souhaite un bon anniversaire car il a fêté ses 57 ans d'âge le 13 juin. Il est le père de tous les Congolais et qu'il pense aussi à nous comme il a pensé aux autres. Comme, il le dit si bien "le peuple d'abord", qu'il fasse quelque chose pour les familles de musiciens qui ont exécuté cette chanson culte et qui est devenu l'hymne des indépendances de pays africains et elle est exécutée et reprise par d'autres musiciens à travers le monde.

Propos recueillis par Herman Bangi Bayo



Petit Pierre

Décès de l'ancien Léopard Emeka Mamale

L'ancien Léopard de l'épopée 1998 vient de rendre l'âme le jeudi 25 juin à l'hôpital Saint Joseph de la commune de Limeté. Ses proches affirment que l'ancien joueur Emeka Esanga dit Mamale a été frappé par une maladie brusque qui a amené ses proches à le transporter en urgence à cet hôpital hier dans la soirée. Ancien joueur de Daring Club Motema Pembe et de Kwa-Zulu en Afrique du Sud, Mamale a succombé dans l'après-midi de jeudi.



Troisième à la CAN avec la sélection nationale en 1998 aux côtés de Mbayo Kibemba, Mungongo Fish, Marcel Mayala, Paulin Tokala, Jerry Tondelua, Kasongo Banza dit Kuluwe... Emeka Mamale s'était illustré par ses petits crochets et centres millimétrés lors de cette compétition africaine. Les Congolais se souviennent encore de sa scène, après la CAN, avec le président de la Fecofa en train de réclamer son passeport.

EJK

Mamale, le Léopard météore !

En très peu de sélections, Mamale a marqué de son empreinte son passage dans notre team fanion de football, les Léopards. C'était lors de la CAN 1996 en Afrique du Sud. Pour la première fois, j'avais voyagé pour supporter les Léopards lors d'une coupe d'Afrique, mais c'était surtout pour moi l'occasion de découvrir l'Afrique du Sud de Nelson Mandela élu Président 2 années auparavant.

En préparation, les léopards étaient à l'étranger emmenant une demi-douzaine de joueurs du DCMP. Mais un jeune remplaçant de 19 ans, EMEKA ESANGA Zorino dit Mamale va éclabousser de son talent la fin du championnat de Kinshasa avec son club le Motema Pembe, au point que les fans vont imposer sa présence dans la sélection des Léopards qui ira en janvier 1996 en Afrique du Sud alors qu'il n'avait même pas suivi la campagne préparatoire en Europe. À la CAN, d'entrée, le Zaïre est battu

à Durban, 2-0 par le Gabon et Mamale est resté sur le banc malgré notre pression auprès du staff technique pour réclamer sa présence. Au 2^e match décisif face au Liberia de George Weah à Johannesburg, le coach a fini par céder, il accorde en 2^e mi-temps quelques minutes à la jeune star. En à peine quelques débordements et actions d'éclat Mamale a mis tout le monde d'accord car c'est un excellent footballeur. Il joue la tête haute, gardant une vision panoramique sur le jeu qu'il maîtrise à merveille, distribuant aussi bien de longues passes transversales que jouant des une-deux sur de petites surfaces, il dribble long mais aussi court en face à face. Mamale n'était pas un buteur mais plutôt un sacré meneur de jeu, distributeur de passes décisives et leader de l'équipe. Les léopards sont qualifiés grâce à leur victoire 2-0 mais perdent en 1/4 de finale, sans Mamale, face au Ghana 1-0. Évidemment pour tous si défaite il y eut c'est parce que Mamale est resté sur

le banc. Mamale ne rentre pas à Kinshasa et il se perd dans des mauvais choix poursuivant sa carrière en Asie et en Afrique du Sud. Dans l'avion du retour pour Kinshasa que nous partagions avec les Léopards, une foule immense nous attend à Ndjili, où plutôt ils attendent Mamale. La déception des supporters kinois est immense : BATEKI MAMALE. Quand j'arrive à la maison à Bandal, tout le quartier m'en veut, BOTEKI MAMALE. Deux ans après, on retrouve Mamale pour la CAN 1998 au Burkina Faso, où les résultats des léopards étaient plus probants avec une superbe 3^e place dont Mamale a été un des artisans principaux. Il rate le premier match mais entre en 2^e mi-temps aux deux suivants avant de s'imposer en 1/4 de finale quand il devient titulaire ne sortant plus de l'équipe jusqu'à exploser avec 2 passes décisives lors de la REMONTADA pour la 3^e place contre le Burkina Faso. Lors de ce match devenu historique, la RDC est menée 4-1 à 3

minutes de la fin du match mais elle finit par marquer 3 buts pour égaliser à 4 partout puis l'emporter aux tirs aux buts 4-1. Mais, pour confirmer sa légende, Mamale arrache son passeport auprès des dirigeants car il ne veut pas rentrer à Kinshasa avec ses coéquipiers pour célébrer la médaille de bronze. Il préfère repartir en vadrouille poursuivre sa carrière professionnelle dans des coins perdus, des clubs inconnus. Dommage. Avec un caractère bien trempé, au point de s'engueuler systématiquement avec ses dirigeants, tous ses dirigeants car il est passé dans une vingtaine de clubs parcourant une dizaine de pays. Mamale a foutu en l'air son talent et sa carrière. Sacré bonhomme !

Nous avons appris ce jeudi matin la mort de Mamale, c'était un sacré talentueux footballeur.

Que son âme repose en paix !

**Correspondance
particulière
Pascal Mukendi**

Vie des clubs/FC Renaissance du Congo

Trésor Lualua, le nouveau manager général

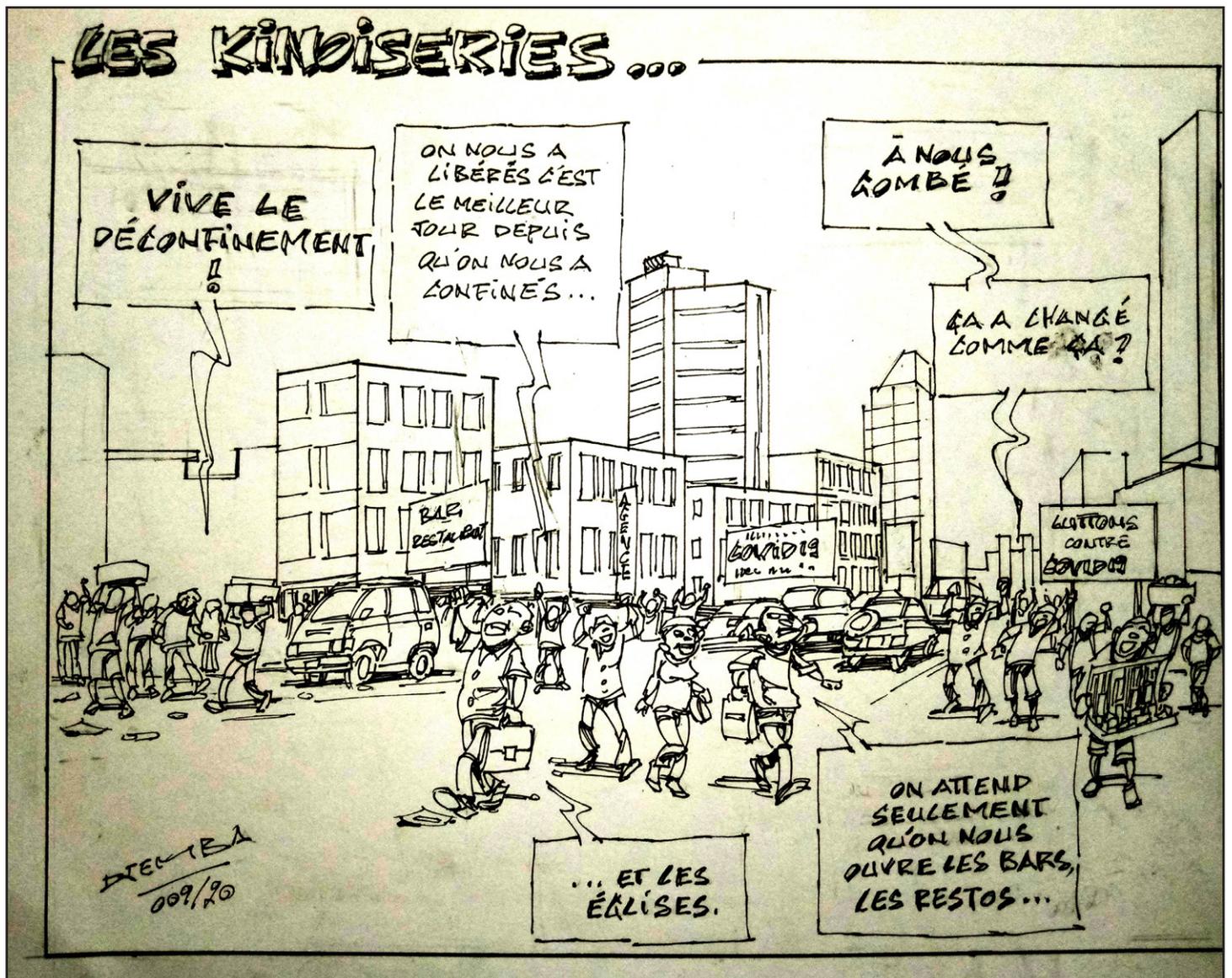
La direction de communication du FC Renaissance du Congo vient d'annoncer que l'ancien Léopards, Trésor Lomana Lualua (39 ans) est le nouveau manager général du Football Club Renaissance du Congo. Lualua reçoit sa nomination de la part du comité sportif de Renaissance.

La correspondance du FCR signale que « nous avons l'honneur de vous informer que suivant la décision N°005/FCEC/SC/TN2020 du 22 juin 2020 portant création d'un poste



de Manager général au sein du club, il a plu au comité sportif du Football Club Renaissance du Congo de vous nommer aux fonctions de manager général du club », écrit André Tutonda, secrétaire adjoint du FC Renaissance. Le principal intéressé n'a pas encore réagi officiellement de cette nomination. Actuel membre du staff technique de l'équipe nationale, les contours de son rôle devraient être défini s'il accepte ce nouveau challenge.

Source : Footrdc.com



Ngiamakanda Werrason, le "roi de la forêt", figure emblématique du clan Wenge

Bien positionné sur l'échiquier musical congolais du fait d'avoir marqué les esprits et appartenant à la quatrième génération de la musique congolaise moderne avec Wenge Musica originel. Noël de son prénom Ngiamakanda, plus connu sous le nom de scène Werrason, chanteur, auteur-compositeur, venu au monde le 25 décembre 1965 à Kikwit. Actuellement leader du groupe Wenge Musica Maison mère. Il est un des artistes les plus populaires au Congo et sur le continent africain depuis plusieurs années. Principalement connu pour être une des figures emblématiques du groupe Wenge Musica, qui a donné le nom de Ndombolo à la musique congolaise, et qui a fait danser l'Afrique et sa diaspora durant les années 1990, avec JB Mpiana. Ses compositions Mulolo et Kin e bougé, partagées avec son ancien compagnon JB Mpiana, et Kala-Yi-Boeing feront partie des chansons les plus connues de l'orchestre. Wenge finira par se disloquer le 7 décembre 1997 dû aux rancœurs nées entre Werra et JB Mpiana. Le groupe éclate en deux, d'un côté : Wenge Musica Maison Mère avec Werrason, Didier Masela, Adolphe Dominguez, Christian Mabanga, Ali Mbonda, Michael Tee, Japonais Maladi et Ferré Gola et de l'autre : Wenge BCBG Les Anges adorables avec JB Mpiana, Alain Prince Makaba et Blaise Bula et la totalité des autres. Avec son groupe Wenge Musica Maison Mère, il se produit au Palais des Sports de Paris (1999), Bercy en septembre 2000 devant 17 000 spectateurs, il devient le 2e artiste



africain à jouer et remplir Bercy après Koffi Olomidé qui y a joué en février 2000. Ils se produiront deux jours d'affilée, les 26 et 27 avril 2002 au Zénith de Paris, et de nouveau le 8 novembre 2008 et le 13 mars 2010. À son actif, Werrason a réalisé plusieurs albums dont sept avec Wenge Musica, plus de 10 avec Wenge Musica Maison Mère et 2 en solo, il a obtenu un disque d'or avec l'album Solola Bien pour 100 000 exemplaires écoulés, qui leur est remis en 2002 lors du concert au Zénith de Paris.

Des distinctions

Meilleur album de l'année 2000, 2 fois meilleur artiste africain masculin (2001, 2004), 2 fois meilleur artiste d'Afrique centrale (2004, 2005). À l'occasion de la présentation officielle de Flèche Ingeta, Werrason s'est produit 3 jours successifs du 17 au 19 avril 2015 au Grand hôtel de Kinshasa avec un invité différent chaque jour, le 17 JB Mpiana, le 18 Papa Wemba, le 19 Roga-Roga. Pour la première fois depuis la séparation de Wenge Musica, JB Mpiana et Werrason se sont retrouvés

sur le même podium interprétant Omba de JB et quelques-uns de leurs anciens succès regroupant deux camps de groupies rangés derrière ces deux leaders et se promettaient l'enfer par public interposé. Actuellement, il est bien présent avec son tout dernier opus, 7 jours de la semaine. Lors des élections de 2018, Werrason a tenté de démarrer une carrière politique en postulant à la députation sans succès. Il est revenu à sa première posture pour poursuivre sa trajectoire artistique...

Bona MASANU

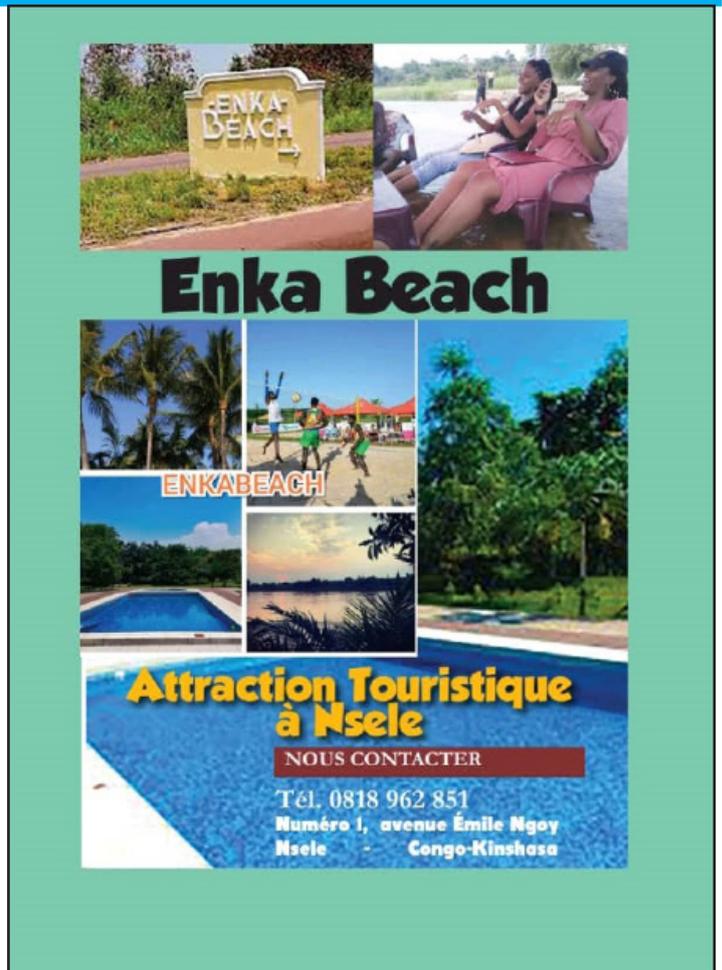


CONKIM
CONCESSION KIMBEMBE

Randonnée à bord du HB/CK après le consentement des mariés. Exclusivité ConKim Lodge de Kisangani/CIMESTAN Mazunga Kimbembe

Mbilika Bel, Caramel, Souzy Kaseya, Kanza Lokua, L-Chrys Lokombe (artiste musicien de Kisangani) viennent de passer une agréable et mémorable soirée au ConKim Lodge. Infiniment merci à ces monuments de la musique congolaise pour avoir accepté notre invitation et surtout pour agrémenter la soirée par des histoires inédites, dignes de figurer dans une encyclopédie de la musique congolaise. Merci à toi Souzy, le Maestro, pour ces coulisses. On pouvait rester jusqu'au matin...

Le Far West au CONKIM LODGE à Kisangani, quartier CIMESTAN, à 6km du centre-ville



Enka Beach

Attraction Touristique à Nsele

NOUS CONTACTER

Tél. 0818 962 851
Numéro 1, avenue Émile Ngoy
Nsele - Congo-Kinshasa



Confort et Modernité

EMILTON
Saint Jean

253, Avenue Nyangwe / Lingwala
Tél : +243 820 337 740 / +33 750 486 238
Email : emiltonstjean@gmail.com



Des maisons moins chères, rapides et solide

Plus d'infos sur

www.ndaku.cd

CATEGORIE A



MAISON A VENDRE
50m² : 30.000\$
2 Chambres...

CATEGORIE B



MAISON A VENDRE
100m² : 50.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE C



MAISON A VENDRE
120m² : 60.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE D



MAISON A VENDRE
150m² : 80.000\$
4 Chambres...

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République et en partenariat avec le gouvernement Provincial de Kinshasa, Hapi Congo Sarl va construire 240.000 maisons modernes dans le projet "To tonga Kinshasa"